



Délibération n° 19

Conseil Municipal du 26 septembre 2017

Direction Générale des Services

Domaine de compétence :

1- Commande Publique

1.1 – Marchés Publics

Le Jeudi 26 Septembre deux mille dix sept à 19 h, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en réunion publique, à la Mairie, sous la présidence du Maire, Monsieur Philippe Fait.

Date de convocation :
20/09/2017

Membres présents : 25 puis 26
(arrivée de Mme COUSIN à 20 h)

Membres ayant donné pouvoir: 8
puis 7

Membre(s) excusé(s) : 0

Membre(s) non excusé(s): 0

Nombre de votants : 33

Affiché le 02/10/2017

Présents : Monsieur Philippe FAIT, Monsieur Bernard GHESELLE, Monsieur Sébastien BAILLET, Monsieur Frédéric CADET, Monsieur Lucien BONVOISIN, Madame Christelle BEURAIN, Madame Kathy HANQUEZ, Monsieur Frédéric CADET, Madame Dominique DELSAUX, Monsieur Lucien BONVOISIN, **Adjoints**, Monsieur Gérard ANDRE, Madame Martine GHEZAL, Monsieur Richard KASPRZAK, Madame Maryse MAILLART, Madame Isabelle ROMANCANT, Monsieur Joël DACHICOURT, Monsieur Jean-Michel GOSSELIN, Madame Josiane BOUTOILLE, Monsieur Pascal THIEBAUX, Monsieur Stéphane SAGNIER, Monsieur Francis GRAVET, Madame Monique VAMBRE, Monsieur Jean-Pierre LAMOUR, Monsieur Francis LEROY, Monsieur Edouard YDEE, **conseillers municipaux.**

Absents excusés ayant donné pouvoir : Monsieur Yvon BRIHIER, Monsieur Christian RAMET, Madame Martina DESCHARLES, Madame Charlotte PERRAULT, Madame Angélique COUSIN (arrivée à 20 h 00), Madame Stéphanie CODRON, Monsieur Jean-Paul HAGNERE, Madame Stéphanie DANNE.

Absent (s) excusé (s) : 0

Absent (s) non excusé(s) : 0

Votants : 33

Secrétaire de séance : Madame Laurie CAFFIER

Objet : Acquisition d'une vedette à passagers

Rapporteur : Monsieur le Maire

Synthèse de la délibération :

Lancement en procédure d'appel d'offres ouvert de la consultation pour l'acquisition d'une vedette à passagers pour les besoins de la Ville d'Étaples/mer et autorisation pour solliciter des subventions.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatifs aux marchés publics,

Considérant que la Commune possède une vedette à passagers « Ville d'Étaples » avec laquelle elle propose les activités suivantes :

- La découverte de la pêche en mer : 4^{ème} catégorie de navigation - 12 passagers et 2 membres d'équipage.
- Des promenades en mer permettant la découverte de la Baie de Canche : 5^{ème} catégorie de navigation - 35 passagers et 2 membres d'équipage.

Considérant que la 1^{ère} francisation de ce navire date du 7 novembre 1980,

Considérant la nécessité de remplacer cette vedette afin de préserver la qualité des activités proposées et la sécurité des passagers,

Considérant le budget alloué à l'opération : 500 000 €uros HT et considérant la nécessité de lancer une procédure de mise en concurrence,

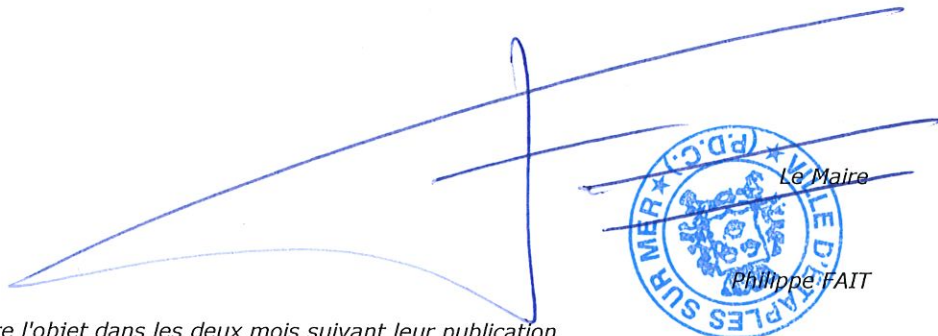
Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'approuver le projet d'acquisition d'une nouvelle vedette à passagers de type monocoque ou multicoque semi-couverte pouvant accueillir à son bord un minimum de 50 personnes, répondant à la certification BV NR600 et homologuée en 5^{ème} catégorie nationale pour un budget maximum de 500 000 €uros Hors Taxes,
- d'autoriser Monsieur le Maire à lancer la consultation en procédure d'appel d'offres ouvert en application des articles 67 et 68 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatifs aux marchés publics et à signer tous les documents s'y rapportant incluant l'attribution et la notification des marchés.
- d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter des subventions auprès des différents organismes financeurs (Etat, Région, Département...).

La délibération est adoptée par **33 voix pour**.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

*Délibération rendue exécutoire
en vertu de sa publication
et de sa transmission au
Contrôle de légalité le (voir
visa)*



La présente délibération peut faire l'objet dans les deux mois suivant leur publication

- *d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire*
- *d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Lille*

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

062-216203182-20170926-del19-260917-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/10/2017